

Une mare naturelle au jardin

La mare est un refuge exceptionnel dans un jardin naturel. Créer une mare, même de petite dimension, c'est partir à la découverte d'un milieu passionnant et grouillant de vie. Aujourd'hui, ayant perdu leur utilité, la plupart d'entre elles sont comblées ou polluées. Beaucoup d'animaux et de plantes qui lui sont liées disparaissent également.



Définition

La mare est une petite étendue d'eau stagnante dont la profondeur est inférieure ou égale à un mètre. Une mare présente généralement un très grand intérêt écologique.

La mare : un milieu vivant

De nombreuses plantes et animaux vivent dans le fabuleux écosystème que représente la mare. On pourra ainsi y trouver des joncs, des iris, des massettes, des potamots, des dytiques, des grenouilles, des salamandres, des tritons, des libellules... qui émerveilleront petits et grands. Ses richesses extraordinaires vous étonneront. De plus, l'intérêt décoratif d'un petit plan d'eau au fond du jardin n'est pas négligeable et tout à fait original.

La construction

Avant de se mettre au travail, il importe de se poser quelques questions :

- Est-ce que je dispose de l'emplacement nécessaire ?
- Le creusement de ma mare ne détruira-t-il pas un milieu écologiquement plus intéressant ?
- Le propriétaire du terrain est-il d'accord ?
- Suis-je prêt à consentir à un investissement humain et financier ?
- Suis-je prêt à aménager les alentours du site ?

Pensez à rendre la mare inaccessible aux jeunes enfants afin de limiter les risques d'accidents.



Où installer sa mare ?

Le terrain idéal pour une mare de jardin devra avoir les caractéristiques suivantes :

- un point bas de la propriété. L'eau de pluie y ruissellera et la mare se remplira plus facilement. Vous pouvez également la construire sur un terrain plat mais surtout pas sur un terrain en pente ;
- évitez la présence de grands arbres à proximité immédiate : non seulement leur présence nuit à l'ensoleillement indispensable à la vie de la mare, mais les feuilles tomberont en masse à l'automne qui, en pourrissant dans l'eau, l'appauvriront en oxygène ;
- choisissez un endroit ensoleillé. Lumière et chaleur sont indispensables au bon développement de votre mare. Elle sera donc orientée en partie au sud, dégagée côté est et ouest pour recevoir le soleil matin et soir. Côté nord, la présence d'un écran (autre qu'un arbre) n'est pas gênante ;
- évitez d'installer votre mare en contrebas d'un terrain recevant de grandes quantités d'engrais ou de pesticides (champs).

Votre choix devra également tenir compte des possibilités d'alimentation en eau : alimentation par l'eau de ville, par la pluie...

Les dimensions

Une mare de quelques mètres carrés est déjà très intéressante pour l'observation des insectes. Il est plus important de diversifier son aspect (forme des berges, endroits végétalisés ou non, pentes douces ou abruptes...) que d'avoir une grande surface. Malgré tout, plus la mare est grande plus elle attirera un nombre important d'animaux et moins elle sera sensible aux déséquilibres (températures excessives, envasement...). Les mares de petite taille (entre trois et vingt mètres carrés) permettent déjà de diversifier les milieux. Elles peuvent accueillir la reproduction de nombreux batraciens, d'insectes et oiseaux de passage. L'avantage des petites mares est que leur réchauffement est plus rapide. Au-delà de vingt mètres carrés, le creusement devient problématique et la pelleteuse indispensable, l'évacuation des déblais également. Les grandes mares permettent des formes plus complexes qui paraissent plus naturelles.



La forme

Oubliez les formes géométriques, faites des courbes. Plus votre mare comptera de formes différentes sur ses berges, plus vous créerez de microhabitats différents. Vous arriverez ainsi à attirer une encore plus grande variété de plantes et d'animaux. Mais ne perdez tout de même pas de vue que plus vous compliquez la forme, plus vous augmentez la surface et donc plus l'étanchéification sera difficile si vous utilisez une bâche plastique (problèmes de fixations, de prix...) ou de l'argile (problème de quantité à apporter).

Le profil

Une partie des berges au moins doit être en pente douce, entre 5° et 15°. Ceci facilitera la venue des batraciens, les bains des oiseaux et évitera aux petits mammifères de s'y noyer. Plusieurs niveaux de profondeur permettront à des plantes différentes de s'y installer. L'idéal est de creuser par paliers successifs. Une partie de la mare pourra être en pente abrupte (la partie au sud). La partie la plus profonde devra faire au moins 80 cm pour mettre ses habitants à l'abri du gel en hiver et de l'assèchement en été.

Le creusement

Avant de creuser votre mare :

- réalisez un plan précis de votre mare sur papier ;
- prévoyez des aménagements écologiques autour de votre mare (pré, haie) qui serviront de lieu d'alimentation pour les libellules, de lieu d'hivernage pour les batraciens, etc. ;
- pensez à l'utilisation que vous allez faire de la terre extraite (exportation, création d'une butte, d'un talus...). S'il faut étanchéifier le fond artificiellement, pensez à creuser 15 cm de plus sur toute la surface. En effet, les matériaux d'étanchéification viendront occuper cette place (sable, bâche, substrat de plantation) ;
- délimitez le contour de votre mare à l'aide de piquets et cordelettes ;
- veillez à ce que les bords de votre mare soient au même niveau partout. Pour cela utilisez un niveau à eau.

Vous utiliserez, selon vos moyens, pelle, bêche, pioche ou... pelleteuse.

L'imperméabilisation

Si vous avez choisi de creuser votre mare dans un terrain naturellement imperméable, composé d'argile lourde et profonde, le problème ne se pose pas. Par contre, si le sol pose des problèmes d'imperméabilisation vous devrez installer un revêtement étanche sur le fond de votre mare.

Plusieurs matériaux sont disponibles :

- la bâche ;
- les fonds rigides préformés ;
- les fonds bétonnés ;
- les matériaux naturels (argile, bentonite).



Nous ne verrons ici que le cas de la pose de la bâche.

L'une des meilleures bâches est le tissu vulcanisé BUTYL (attention ! prix élevé et rare dans le commerce). Autrement, les bâches en polyéthylène à basse densité ou en PVC sont tout à fait utilisables pour une mare. Une épaisseur de 1 mm est conseillée. Vous pouvez vous procurer ces bâches dans la plupart des jardinerie ou par correspondance.

Pour bien imperméabiliser votre mare il faut :

- débarasser le fond du trou de tous les éléments durs (cailloux, ferraille, bois...) ;
- poser avant la bâche une feutrine « géotextile » imputrescible (une couche de 5 cm de sable peut aisément la remplacer) ;
- poser la bâche par-dessus.

La mise en eau

L'idéal est de remplir votre mare avec de l'eau de pluie, soit en attendant une grosse averse, soit avec l'eau que vous aurez récupérée dans une citerne. N'utilisez l'eau du robinet qu'en dernier recours. Il est important de ne pas éroder le fond de la mare par un jet d'eau trop puissant lors du remplissage. Notre truc : placez sous le jet d'eau un matériau plat (planche de bois, pierre plate, feuille de plastique...)



L'aménagement

Vous pouvez végétaliser votre mare. Nous vous conseillons fortement d'y implanter des plantes indigènes à la région. Il n'est pas nécessaire de les acheter : vous pouvez les prélever dans une mare naturelle voisine avec l'accord du propriétaire en évitant les sites protégés et les espèces rares. Ne prélevez qu'un seul pied pour dix présents. Le schéma suivant reprend les principales plantes que vous pouvez installer ainsi que leur disposition dans la mare. Les plantes immergées dans l'eau peuvent être fixées au fond, simplement en les lestant avec une motte d'argile et en les lançant aux endroits choisis. Pour les autres plantes, creusez des trous de 5 à 15 cm de profondeur et plantez. La meilleure époque de plantation se situe de mars à juin.

N'importez surtout pas de faune : elle viendra d'elle-même. Les premières libellules et autres insectes aquatiques apparaîtront dès les premières semaines tandis que les amphibiens (tritons, grenouilles, salamandres...) mettront un peu plus longtemps à venir. Les poissons sont à bannir des mares. En effet ils sont beaucoup trop voraces et auraient vite fait de dévorer les plantes et insectes faisant la richesse de votre mare.

Vous pouvez prévoir un espace sans aucune plante en créant une petite plage d'un à deux mètres. Les oiseaux et mammifères pourront venir s'y baigner ou s'y abreuver, les hirondelles ou les abeilles maçonnes pourront utiliser la vase pour construire leur nid. Vous pourrez ainsi observer le spectacle fabuleux du bain des oiseaux.

*Voilà, votre mare est créée !
Il vous reste à profiter du
spectacle qu'elle vous réserve, à
suivre son évolution, et surtout à
l'entretenir de façon à ce qu'elle
ne se comble pas.*



Pour en savoir plus

- **Une mare naturelle dans votre jardin**

H.WILKE - Editions Terre Vivante

- **Créez votre jardin sauvage**

C. BAINES - Editions Terre Vivante

- **Créer une mare** - Dossier de la Gazette des Terriers

FCPN 08240 Boulton aux Bois

- **La Hulotte spéciale mare n° 21**

08240 Boulton aux Bois

- **Créer une mare naturelle dans son jardin**

E.BLANQUART et F.RONVEAUX - édité par le Ministère de la Région Wallonne

- **Étangs de jardin d'aspect naturel**

édité par la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature

- **Le Courrier de la Nature spécial mare n°161**

SNPN 18, bd Montmartre 75009 Paris



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Pour plus d'informations : ALLO REFUGE LPO 05 46 82 12 34 ou REFUGE LPO
Fonderies Royales - CS90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

N'oubliez pas de consulter les pages « Jardins d'oiseaux » de notre **catalogue LPO** et la rubrique
REFUGE LPO de **L'OISEAU magazine**.